

L'état des choses à Archambault et pistes prometteuses

Mario Lussier

INTRODUCTION

Je veux vous faire part de la lettre que j'ai envoyé au *Journal du Prisonnier en Prison (JPP)*. Cela peut vous donner une idée supplémentaire de ce qui se passe dans les prisons fédérales au Canada. Je vais commencer par vous présenter mon expérience carcérale de 25 ans de vie dans ces milieux, sans avoir encore sorti aucune fois. Je suis incarcéré depuis 1995. J'ai vécu dans deux provinces, au Québec et en Colombie-Britannique. Pendant toutes ces années, j'ai vécu dans sept institutions carcérales.

DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT

Je peux dire sur ce sujet que ce soit bien rare que l'on voie la Directrice ou le Directeur venir prendre le pouls des prisonniers et même voir le Comité des détenus afin de s'assurer que tout va bien dans son pénitencier. Ici, le budget du gouvernement va presque entièrement vers la sécurité et salaire des agents correctionnels et leurs heures supplémentaires. Nous n'avons presque rien pour la réhabilitation. Chaque fois qu'il a des coupures, la direction nous en informe la journée même sans prévenir le comité, la plupart du temps. Cela démontre un manque de respect envers nous les prisonniers.

Pour ce qui est de la gestion de cas, je ne comprends pas pourquoi les employés ne sont pas plus disponibles que cela pour aider les prisonniers qui veulent avancer dans leur cheminement correctionnel. Leur grande capacité est de faire du copier-coller au travers de nos dossiers et de remettre toujours à plus tard lorsque l'on demande de l'aide au sujet de notre plan correctionnel. De plus, lorsqu'on demande un suivi correctionnel et des rencontres avec eux (agents de libération conditionnelle) ils disent qu'ils n'ont pas le temps requis à cause des coupes budgétaires, qu'ils ont plusieurs prisonniers à rencontrer davantage près de la porte de sortie que nous, les individus condamnés à des sentences vie. En plus, nous changeons souvent de Gestion Cas (ALC). À titre d'exemple, en un an et demi j'ai changé trois fois de gestionnaire de cas, alors c'est donc toujours à recommencer avec le nouveau ALC, car il veut te connaître. Il s'agit donc de recommencer sans cesse dans une casse départ.

VISITES ET VISITES FAMILIALES PRIVÉES

Le SCC a présentement des diminutions de budgets concernant les visites. Alors, ils ne répondent pas au téléphone quand nos visiteurs appellent ou bien il faut que nos visiteurs appellent à plusieurs reprises pour avoir accès à l'aile des visiteurs. En plus, les visites dans la semaine sont toutes de jours, mais nos familles travaillent durant ces heures. De plus, ils ne passent pas le courrier à tous les jours dans nos rangers. Les agents correctionnelles font souvent des remarques irrespectueuses envers nos épouses, surtout quand on va à l'unité familiale privée. Nos épouses se font regarder d'un air enjoliveurs par les agents correctionnelles et ils prennent un plaisir à regarder les effets personnels tels que des sous-vêtements érotiques. Cela met donc nos épouses dans un grand inconfort et elles ne veulent pas réagir, car elles ont peur de perdre leurs privilèges dans les unités privées. Parfois, nos familles nous envoient des mandats-poste et les employés responsables des visites les retournent à nos familles sans raison valable. En plus, les unités familiales privées sont souvent vides ici à Archambault et l'administration ne veut pas les remplir. Leur excuse est que cela prend un délai de deux mois selon la directive du commissaire afin de prendre une décision à ce niveau. Toutefois, le plan correctionnel nous dit d'avoir une relation structurée avec nos familles. Donc, majoritairement les *V.F.P.* sont vides alors qu'il y a des prisonniers qui pourraient les utiliser. La direction ne veut tout simplement pas collaborer.

EMPLOIS ET ÉDUCATION

Nos grades et nos paies font partie des coupures du système correctionnelles depuis que le ministre Happer est passé au gouvernement. Ils nous donnent plus le grade A depuis quelques années dans les établissements à sécurité médium. Tout cela même si ton plan correctionnel est complété et que tu donnes un bon rendement à ton emploi, ainsi qu'un bon comportement. Cela semble être une coupe budgétaire déguisée. Ils ont aussi fait des changements aux emplois qui étaient précédemment à temps-plein. Ceux-ci sont maintenant à demi-temps; une autre diminution de budget pour nos salaires. De plus, l'administration nous force à travailler chez CORCAN pour leurs bénéfiques gouvernementaux. Les emplois telles que la buanderie et le rembourrage sont exposés comme étant une formation pour avoir

un emploi dans la vie à l'extérieur. Toutefois, nous savons très bien que dans la vie extérieure ces emplois n'existent presque pas, car CORCAN a pris possession de tous les contrats et subventions du gouvernement et des hôpitaux. Les compagnies privées ne peuvent pas subventionner CORCAN, car celui-ci appartient au gouvernement. CORCAN nous paie environ 5\$ par jours. En plus, on doit payer avec ce 5\$/jour notre hébergement, la nourriture et le câble. Lorsque l'on veut aller plus loin dans nos études (plus loin que le secondaire), il faut que le prisonnier paie de ses poches. Lorsque tu es en prison, tu n'as pas d'argent pour payer tes études avec une paie de 5\$ par jour. Pour ce qui est des métiers, il y a seulement des formations d'une durée de trois jours à une semaine. Il n'y a rien qui ressemble à des cours de mécanique, « *body shop* » ou formation en informatique (graphique, jeux, etc.)

LA NOURRITURE

Nous mangeons de la nourriture congelée et réchauffée – parfois réchauffés pendant si longtemps que l'on voit la transparence des pâtes. Nos fruits sont de mauvaises qualités et on les reçoit de qualité qui serait juste avant de les mettre aux poubelles. Parfois, il y a des restants de bons aliments qui sont de trop sur la « ligne », mais l'établissement les jette aux poubelles ou les offre aux agents correctionnels alors qu'il pourrait les distribuer aux prisonniers.

EFFETS PERSONNELS

Cela fait plus de 30 années que notre liste d'effet personnel est à \$1,500. Est-ce que c'est seulement nous qui voyons les articles de toutes sortes augmenter sur le marché ou bien le monde extérieur l'observe aussi? En plus, maintenant, ils ont monopolisé nos achats, car il faut passer par le catalogue national. Tous les articles dans ce catalogue sont à des coûts plus chers que dans d'autres magasins et ils sont de plus faibles qualités. De plus, on n'a pas droit de retourner les articles même s'ils ne sont pas de bonnes qualités ou souvent ce ne sont pas la même marque que dans le catalogue. Tout cela est contre la loi du consommateur concernant les 30 jours de retour. Toutefois, on n'y a pas le droit ici. Avant on pouvait entreposer nos objets qui étaient en surplus, surtout lorsque l'on fait une sentence à vie, et quand on les entreposait, ça ne comptait pas dans le 1500\$. Maintenant l'entièreté de tes articles comptes, qu'ils soient en cellule ou entreposés. Encore des

coupures pour nous! À titre d'exemple, auparavant, tu pouvais entreposer les CD de musique et tu pouvais en acheter d'autres, tout en gardant ceux entreposés pour les écouter plus tard lors de ta sentence. Quand tu fais une vie (perpétuité) tu aimes bien être à jour dans le style de musique que tu aimes.

UN MANQUE D'ACTIVITÉS POUR PROMOUVOIR LA SANTÉ PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE

Pour ce qui est des sports, une petite partie du budget y est considéré. Le chiffre budgétaire est si petit que la direction n'ose pas nous dire combien est ce budget. Nous le demandons, car nous voulons nous aussi faire notre budget pour l'année avec le comité qui investit dans les sports, car le budget que l'administration donne est presque nul. Le comité doit investir dans les sports, les visites familiales privées et autres départements avec l'argent des achats de la cantine que les prisonniers donnent (10 % à tous les achats). De plus, les agents correctionnels viennent s'entraîner dans notre « gym » et utilisent les articles achetés par nous. Toutefois, ils les brisent et ne paient rien comme frais d'usure par la suite. Ceci démontre un gros manque de respect envers nous. Nous avons des accessoires dans la cour qui sont brisés à l'occasion et les employés des activités sociaux ne veulent jamais venir les réparer. Cela est un autre manque de respect envers nos biens que l'on paie, nous les prisonniers. Lorsqu'on joue au « baseball », à toutes les parties il y a des balles qui vont de l'autre côté de la clôture et l'on demande encore aux employés des activités sociales s'ils peuvent aller chercher les balles pour qu'ils ne deviennent pas trop humides et qu'elles ne soient plus bonnes. Cela nous est encore refusé la plupart du temps. Pour nous c'est encore une perte d'argent de perdre toutes ces balles. J'appelle cela la paresse du système correctionnelle.

Pour ce qui est du côté « hobby », c'est bien facile d'en discuter, car ici il n'y a presque rien. Il y a seulement ce qui est vendu dans le catalogue national. Or, aucun élément dans ce catalogue ne permettra aux prisonniers d'améliorer son côté artistique. De plus, il n'y a aucun temps de « gym » pour nous les jours de semaines. Bien que la plupart des pénitenciers ont leurs heures de gym en après-midi durant la semaine, mais pas à Archambault.

UNE MESURE PROMETTEUSE

Le Projet de lois-S251 de *Kim Pate* est une source d'espoir pour nous car plus les années passent, plus le système s'endurcit. Il est dur pour un prisonnier d'aller dans un minimum avant son éligibilité de nos jours. Lorsque l'on est accepté au minimum ici à Archambault, le SCC nous envoient la plupart du temps au minimum à Sainte-Anne-des-Plaines. À partir de là, il faut y passer trois années, même si notre éligibilité est complétée. Ensuite, nous allons en maison de transition pour un ou deux ans. Donc, pour une éligibilité à 25 ans, tu fais 30 années avant de retrouver ta famille. Cela réduit le soutien de nos proches et la lumière d'espoir! Il faut que ça change.

À PROPOS DE L'AUTEUR

Mario Lussier est un prisonnier à l'Établissement Archambault.